

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Flagrant-deni-de-democratie-en>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°38 > **Flagrant déni de démocratie en Drôme nucléaire**

1er mai 2008

Flagrant déni de démocratie en Drôme nucléaire

Evaluer l'état de santé des riverains autour de Pierrelatte (site nucléaire de 600 hectares dans la Drôme), avant la mise en service de la nouvelle usine d'enrichissement d'uranium, est-ce un souhait si exorbitant ?

Depuis juin 2006, date de cette demande déposée dans le dossier d'enquête publique de construction de l'usine, le débat va bon train dans le microcosme technico-médico-administratif du nucléaire et ne fait que s'amplifier.

En septembre 2006, les commissaires enquêteurs ont remis au Préfet un rapport approuvant la demande, tout en souhaitant que cet état des lieux sanitaire soit fait au plus vite et même, sur suggestions des DDASS 26, 30 et 84, qu'un registre des cancers soit tenu au plus tôt. Saisie par la Frapna pour financer une étude épidémiologique "descriptive" de cancers autour du site, la Commission Locale d'Information du Tricastin (la CIGEET) a voté positivement à l'unanimité le 21 mars 2007. Devant la nécessité administrative de faire un appel d'offre, une commission d'experts a été mise en place pour rédiger un cahier des charges. Les chercheurs de la santé, INSERM, Institut de veille sanitaire, DDASS, Santé Drôme ; les spécialistes du nucléaire, AREVA, DRIRE, SFEN sont arrivés au secours du Conseil Général de la Drôme qui préside la Commission locale d'information (CLI). Un premier débat le 2 octobre 2007, puis un autre le 7 novembre 2007 et un troisième prévu le 1er février 2008 (mais reporté), pour proposer au moins trois voies différentes :

- celle des exploitants et de la DRIRE : faire un inventaire des rejets chimiques et radiologiques, leur nocivité et les conséquences prévisibles pour la santé des riverains.

- A l'opposé, car moins bien maîtrisée, celle de la Frapna (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature) à l'origine de la demande : situer les cas de décès par cancers autour de Pierrelatte, selon la distance, le sexe, l'âge et le type de cancer... à l'aide du fichier des mortalités tenu depuis 1968 par l'INSERM.

- Une troisième méthode plus ambitieuse incluant le nombre des malades (morbidity) et des nouveaux cas (incidence), proposée par l'InVS.

Mais le temps de ces réflexions a été mis à profit par certains. L'IRSN (recherche sur la sûreté nucléaire) a mis en place un "groupe de travail" pour réaliser un guide à l'usage des CLI en vue de suivre l'état de santé des riverains des sites nucléaires. Il s'est réuni en avril 2007 et le 30 janvier

2008. Pendant ce temps la DRIRE et AREVA ont diffusé une étude du premier type sur la nocivité des rejets pour convaincre les DDASS de leur innocuité. Renseignements pris après présentation publique des résultats lors de la réunion de la CIGEET du 19 décembre 2007 à Pierrelatte, il semblerait que la manœuvre ait réussi. Ainsi, avant toute enquête épidémiologique, la DRIRE chargée de transmettre les éléments de décisions aux Ministres, a pu tempérer les demandes des DDASS rapportées par les commissaires enquêteurs en septembre 2006. Si on diffère encore un peu l'appel d'offre sur l'étude demandée par la Frapna, l'usine sera construite et produira. A moins que les décrets d'application de la loi sur la transparence nucléaire votée par le Parlement en juin 2006 soient effectifs avant la mise en service des premières centrifugeuses prévue début 2009. La course de vitesse est ouverte.

Ainsi notre démocratie locale va son chemin !

Jean-Pierre Morichaud

Représentant de la Frapna auprès de la CIGEET
j.p.morichaud-fpu@wanadoo.fr